



## Conseil d'administration du 27 septembre 2018

Délibération n° 2018/41

**Objet : Approbation de l'avenant n°1 à la convention de maîtrise foncière avec la commune de Beauvoir sur Mer**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 2 et 9-6°,

Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2019 approuvé par délibération n° 2015/06 du 19/02/2015 du Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée, modifié par délibérations n° 2015/28 en date du 18/06/2015,

Vu la convention de maîtrise foncière en vue de réaliser un projet de logements et de services pour personnes âgées approuvée par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2014,

Sur proposition du Directeur Général,

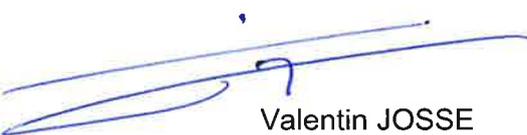
Le Conseil d'Administration :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de maîtrise foncière entre, la commune de La Beauvoir sur Mer et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation d'un projet de logements et de services pour personnes âgées.
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cet avenant.

Le Président du Conseil d'Administration

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

  
Valentin JOSSE

- 8 OCT. 2018

Courrier Arrivé